

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour vous chauffer cet hiver, faites appel aux professionnels du réseau France Bois Bûche !

Le bois bûche est la 1^{ère} énergie renouvelable consommée en France. Pour structurer les filières d'approvisionnement et proposer une offre de qualité en combustible bois, la marque « France Bois Bûche : des entreprises françaises qui s'engagent® » a été créée par France Bois Régions, avec le soutien de France Bois Forêt et de nombreux partenaires. Plus de 170 professionnels du bois bûche sont déjà engagés dans cette démarche volontaire qui apporte aux usagers transparence, informations et conseils pour permettre une utilisation optimale du bois de chauffage.

France Bois Bûche, une marque de référence

Les frimas approchant, vous vous apprêtez à commander du bois bûche ?

Faites appel dès aujourd'hui à des professionnels reconnus par la marque « France Bois bûche », qui axent leur offre sur des valeurs de transparence dans la relation client. Ces professionnels s'engagent sur un cahier des charges complet, en portant une attention particulière aux points suivants :

- **Respect des quantités livrées** : correspondance entre m³ apparent de bois empilé et stère.
- **Humidité contrôlée** : précision de l'humidité du bois.
- **Sélection des bois** : information sur les essences de feuillus vendues.
- **Provenance des bois** : provenance française des bois, promotion de la gestion durable des forêts.
- **Légalité des bois fournis et transparence de l'information** : respect de la législation en vigueur et édition systématique d'une facture.

Commander votre bois auprès des fournisseurs France Bois Bûche, c'est l'assurance de faire appel à des professionnels reconnus !

France Bois Bûche, pour un chauffage en toute tranquillité

Au-delà de l'engagement des professionnels, le réseau **France Bois Bûche** œuvre également pour une **optimisation de l'usage du bois de chauffage par les particuliers**. Par exemple, saviez-vous que le rendement énergétique d'une cheminée ouverte traditionnelle n'est que de l'ordre de 15 %, alors qu'aujourd'hui, il existe des poêles et inserts présentant des rendements bien supérieurs, proches de 85 % ?

De façon générale, il est ainsi indispensable d'utiliser :

- un combustible **sec, propre et à fort pouvoir calorifique (feuillus)**,
- dans un **appareil performant**,
- dans un appareil **correctement installé**,
- dans un appareil **bien entretenu**.

L'identification d'un appareil de chauffage au bois est conseillée via le label Flamme Verte qui en garantit la qualité, le rendement et les hautes performances énergétiques et environnementales. Pour l'installation des appareils, vous pouvez faire appel à des entreprises engagées dans Quali'Bois, qui reconnaît les professionnels témoignant d'une bonne expérience et qualité de prestation.

N'oubliez-pas aussi de faire ramoner votre conduit de chauffage régulièrement (obligatoire 2 fois par an, dont une fois durant la saison de chauffe).



France Bois Bûche, un réseau à votre écoute :

Sur le site www.franceboisbuche.com, retrouvez :

- Toutes les **coordonnées des professionnels adhérant à « France Bois Bûche »**,
- Le **cahier des charges national** d'engagement des professionnels et ses déclinaisons régionales,
- Des **conseils pratiques** pour une bonne utilisation du bois de chauffage.

En Alsace, le bois bûche représente :

- une consommation annuelle de 800 000 m³ de bois empilés, soit 800 000 stères ou 470 000 Tonnes Brutes ;
- Plus de 80 négociants professionnels en bois de chauffage.

Adressez-vous à l'un des 20 professionnels engagés dans la démarche « Alsace Bois Bûche : des entreprises alsaciennes qui s'engagent », répartis sur l'ensemble de la région. Vous pouvez retrouver les services qu'ils proposent, ainsi que l'ensemble de leurs coordonnées sur le site Internet www.alsaceboisbuche.com

